



# COINCY

## informations

Bulletin municipal n°24 - Janvier-Février 2022



## La pharmacie de Coincy face à la cinquième vague

Au centre du village, elle est l'un des piliers sanitaires de Coincy. Si la première pharmacie y a ouvert ses portes en 1960, voilà bientôt quarante-sept ans que, de père en fille, la pharmacie Brochot, puis Brochot-Ruelle à partir de 2008, assure la continuité du service.

Quatre permanentes et un permanent s'y emploient : deux pharmaciennes, Caroline à temps plein et Christine à mi-temps, auxquelles s'ajoutent Vincent, pharmacien à temps plein, et deux préparatrices, Mylène et Amélie, formées sur place. Ceux qui fréquentent les lieux savent que personne n'est de trop, tant les besoins de santé sont grands, même dans les périodes ordinaires. Comment notre pharmacie fait-elle face à cette cinquième vague que nous connaissons encore, après le choc épuisant des précédentes ? Outre le respect strict des gestes barrières et du port du masque, la lutte contre le virus entraîne la nécessité de mener de front tests et vaccinations, avec tous les problèmes de gestion administrative et d'organisation que cela suppose pour l'officine. Parfois, il ne reste plus que deux personnes pour accueillir le public.

Actuellement, un nombre considérable

de tests mobilise souvent un membre de l'équipe, métamorphosé pour l'occasion en scaphandrier sous son enveloppe protectrice, maniant avec souplesse l'écouvillon, mais indisponible en attendant pour les autres tâches.

Les vaccinations sont également prenantes. On peut en compter quelquefois une trentaine par jour. Il arrive même, lorsque des personnes ne sont pas en état de se déplacer, qu'elles soient pratiquées à domicile. Au total, au cours de l'année 2021, la pharmacie a été conduite à administrer contre la Covid quelque 2100 doses de divers vaccins.

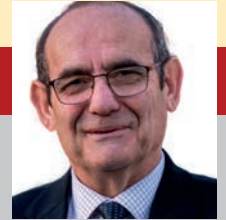
Jusqu'à quel point la cinquième vague est-elle perceptible, vue de la pharmacie de Coincy ? L'augmentation des cas positifs y paraît manifeste, mais elle suscite « moins de stress parce que la maladie est mieux connue maintenant », observe Caroline Brochot. Comme d'autres professionnels de santé, l'équipe constituée par nos pharmaciennes, pharmacien et préparatrices poursuit le combat contre un ennemi invisible et ses variants avec une compétence tranquille, un dévouement quotidien.

Alain Dichy

### l'éditorial

**Alain ARNEFAUX**

Maire



La sécurité dans le village est un sujet sensible qui nous préoccupe chaque jour.

Des administrés m'interpellent quotidiennement et ils ont raison car "les voitures roulent trop vite dans les rues, devant chez eux". Et pourtant dans la rue des Faucheurs, par exemple, ce sont surtout des habitants de Coincy qui circulent, comme dans bien d'autres rues.

Les automobilistes qui traversent Coincy, roulent également trop vite et ceux-là aussi se plaignent de ceux qui roulent trop vite devant chez eux.

Alors comment faire puisque tout le monde roule trop vite ?

Dans un premier temps des contrôles seront effectués par la gendarmerie pour faire respecter la limitation de la vitesse en zone 50 ou en zone 30.

Une demande est en cours pour réaliser un plateau ralentisseur dans la rue Louis Cesson en 2022, avec de possibles aménagements de la circulation et du stationnement.

Une étude a également été lancée auprès du Département, pour mettre en place des îlots centraux aux deux entrées du village sur la RD310, afin de faire ralentir les véhicules sur cette route départementale.

Quatre figurines appelées Arthur et Zoé ont été installées rue des Bordeaux et route de Rocourt, à côté de deux passages piétons très fréquentés lors de la sortie des écoles et à la descente du car de ramassage scolaire.

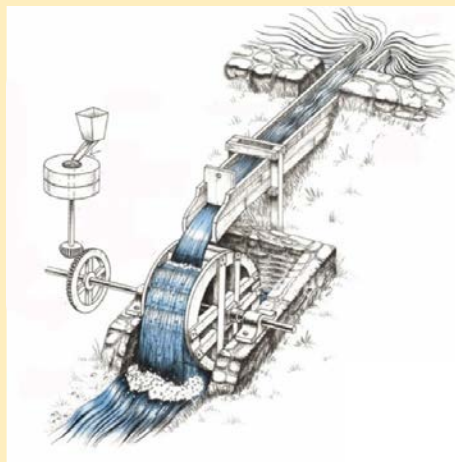
La pose de ralentisseurs du type "coussins berlinois" pourrait être une solution rue du Bois vers la route de Beuvarde, mais pas très appréciés par les riverains.

Espérons que ces installations agissent sur le comportement des conducteurs imprudents.



# Autrefois, les moulins de Coincy

Comme dans toutes les campagnes avant l'arrivée des machines à vapeur puis du moteur à explosion, la principale force motrice était fournie par le courant des rivières. Sur les petits cours d'eau, tels que l'Ordrimouille, l'affluent de l'Ourcq qui traverse notre bourg, l'eau est amenée jusqu'au moulin par un bief de dérivation. C'est alors par la force de gravité que l'eau, en tombant sur la roue, met cette dernière en mouvement. Cette énergie, transmise par un axe, permettait de faire tourner les meules qui broyaient le grain pour produire la farine, comme le montre le dessin ci-contre. Afin de réguler la force du courant, une petite retenue était souvent établie juste en amont du moulin, dont le débit était contrôlé par une vanne, comme on le voit sur la photo du moulin de Coincy. Cette technique de domestication de l'énergie des rivières nécessitait de retrouver plusieurs mètres de dénivelé entre deux moulins, ce qui explique qu'on les trouvait espacés les uns des autres de quelques cen-



taines de mètres à plusieurs kilomètres, en fonction de l'importance de la pente. Sur le territoire de Coincy il n'y a eu longtemps que deux moulins, l'un dans le bourg lui-même, au bas de la rue qui conserve son nom, le second au hameau de La Poterie, dans ce qui est aujourd'hui la ferme Verdoolaege. Sous la royauté, l'installation de moulins était un privilège seigneurial et les deux moulins dont nous venons de parler appartenaient aux religieux du prieuré de Coincy. La Révolution ap-

**Le moulin de Coincy encore en activité, vers 1910. La présence de deux étages s'explique par le système de tamisage de la mouture économique, qui s'est progressivement répandu au XIXe siècle.**

porta la liberté de construire de nouveaux moulins à condition de disposer d'une chute d'eau suffisante, et c'est alors qu'a été construit le moulin des Chenevières, entre celui de Coincy et celui de La Poterie. Le mouvement de concentration amorcé dès la seconde moitié du XIXe siècle au profit de gros moulins transformés en véritables minoteries ne laissait plus subsister avant la Grande Guerre que celui de Coincy, l'énergie des deux autres n'animant plus alors que des machines à battre les gerbes de blé avant de cesser tout travail après la guerre. Il importe aujourd'hui de conserver les témoignages de cette activité : biefs, déversoirs, restes de vannage, qui animaient autrefois notre rivière et qui participent à son pittoresque. Il convient enfin de signaler que, si les moulins à eau étaient les plus actifs, ils cohabitaient souvent, sur le même territoire, avec un ou plusieurs moulins à vent qui pouvaient les suppléer en cas de basses eaux. Ces constructions plus modestes n'ont souvent laissé d'autres témoins qu'un nom de lieu-dit. Nous savons ainsi qu'un de ces moulins à vent était implanté sur la hauteur entre Coincy et Armenières. Ce n'est pas un hasard si certains voudraient aujourd'hui y implanter des éoliennes...

**Les vannes, le bief et le déversoir du moulin des Chenevières, vers 1910**

Xavier de Massary



## Gym Passion, l'association sportive des petits et des grands

Si vous avez envie de faire de la gym, de la zumba ou de la danse, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, dynamiques ou simplement motivés, Gym passion a la solution :

De quoi satisfaire le plus grand nombre puisque l'association bénéficie du Label sport santé et est agréée Jeunesse et Sport. Mais ce n'est pas tout ! L'association gérée depuis quelques années par Christelle Fuoco et Fabienne Barrière a permis, à plusieurs reprises, d'animer le village par des spectacles et des démonstrations dansantes en extérieur (brocante,

téléthon, fête de la musique).

La Mairie, pour les aider dans leur investissement, les subventionne chaque année et met à leur disposition la salle Gautier pour leurs entraînements et leurs répétitions.

Mais sans adhérents, une association n'est rien ! Alors si votre résolution 2022 est de reprendre le sport, contactez sans tarder Fabienne Barrière au 0642081170 ou Stéphanie au 0625217783.

**Magali Guillebault**



- des cours de danse pour les enfants avec Stéphanie ;
- de la gym douce et tonique pour les adultes avec Colette ;
- de la gym équilibre avec Béatrice ;
- un cours de multi-activité et de Zumba avec Stéphanie.



Grâce à l'activité physique, le cœur grossit et la fréquence cardiaque et la tension artérielle vont diminuer progressivement, et les parois des vaisseaux vont s'assouplir. Ainsi le sport contribue à la réduction des risques de maladies cardio vasculaires et les accidents vasculaires cérébraux.



**Le prochain  
marché, c'est le  
13 mars !**

MUTUELLE SOLIDAIRE

**NADINE et ses voisins  
profitent d'une mutuelle  
négociée avec leur commune.**  
Et vous ?



Nadine  
Adhérente depuis 2015

Votre conseiller mutualiste vient à votre rencontre,  
avec une permanence dans les murs de la Mairie  
Rendez-vous au

**03 27 28 98 98**





- Poursuite de la valorisation du patrimoine forestier. L'inventaire conduit par Xavier de Massary permettra un recensement précis des espèces et de leur état.
- La bibliothèque reçoit régulièrement de nouveaux livres. Elle vous les propose chaque mercredi de 15h à 18h30.



- La rénovation du vestiaire du stade franchit de nouvelles étapes : une commission spéciale a choisi l'architecte alors que les réunions se succèdent avec les responsables locaux. Après Michèle Fuselier (Vice-Présidente du Conseil Départemental) et Sébastien Eugène (Conseiller Départemental), les élus et les responsables du FJ Coincy ont reçu Dominique Moysse (Vice-Président du Conseil Régional).

Bulletin municipal périodique réalisé par la mairie de Coincy  
**Directeur de publication :**

Alain Arnefaux, Maire

**Directeur de rédaction :**

Christophe Vanackère,

**Rédaction :** Magali Guillebault, Christiane Lourdez, Lucette Prior, Gérard Charpentier, Alain Dichy Xavier de Massary.

**Photos :** Paulous et DR

**Impression :** Harvich - Château Thierry

**Contact :** Secrétariat de Mairie de Coincy, Rue des Bordeaux-02210 COINCY

Tél. 03.23.71.22.63

Email : [mairie.coincy@wanadoo.fr](mailto:mairie.coincy@wanadoo.fr)

**Nos informations en continu sur notre page Facebook :** @mairiedeCoincy

## Rêver et rire.... C'est POSSIBLE !



« PLANK » quel joli nom pour le spectacle présenté par la compagnie « TOUT POSSIBLE » ! Le 5 décembre dernier, la municipalité avait décidé cette année d'innover en offrant aux enfants et aux plus grands un spectacle de rue. Yves, l'ostréiculteur, a quitté le nid familial : il est breton et plutôt solitaire. Judith fuit de brillantes études et vient se cacher dans une petite maison. Les deux acteurs décident de communi-

quer sans jamais se voir. Ils s'entendent et apprennent à communiquer tout en gardant leur intimité et leurs secrets ! Un joli conte parsemé d'acrobaties, sans oublier les coquilles d'huitres qui volaient en lieu et place de la farine et des œufs, ingrédients traditionnels du spectacle du cirque. Un beau succès à en croire les rires des enfants et le nombre de spectateurs !

Lucette Prior

## Tombola et chocolats sur le marché du mois de décembre

En cette fin d'année 2021, l'association du marché de Coincy a organisé une tombola avec un gros lot à gagner composé de plusieurs paniers offerts par l'association et généreusement garnis par les exposants de notre sympathique marché, ils ont été remportés par M. et Mme BOUTIN nos heureux gagnants. Durant ce marché le Conseil Municipal avec l'aide du père Noël a remis près de 150 chocolats aux enfants du village.

G. Charpentier



M. et Mme Boutin, gagnants de la tombola



Deux figurines hautes en couleurs se sont installées à deux endroits stratégiques de la commune afin de renforcer la sécurité des petits et des grands en invitant les automobilistes à réduire leur vitesse.

## Arthur et Zoé, la sécurité de la circulation se renforce

Deux témoignages de la volonté du conseil municipal d'agir sur ce dossier. Prochaine étape : la régulation de la circulation, particulièrement dangereuse, dans la rue Louis Cesson, avec la mise en place d'un plateau ralentisseur.